REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

40 ans de vitalité

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Ratification des Règlements généraux

Le jeudi 28 août 2025, de 9h à 11h
Par visioconférence : le lien sera transmis la veille

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance – mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Mot de la coprésidence
6. Avis de motion - Présentation et ratification des Règlements généraux
7. Levée de l'assemblée

Le Conseil d'administration a procédé à l'adoption des nouveaux Règlements généraux les 16 juin, avec ajustement le 14 août. Les membres du RQD habilité.e.s à voter sont chaleureusement invité.e.s à participer en grand nombre à cette assemblée importante qui a pour seul but de ratifier ces nouveaux Règlements. Madame Louise Harel, secrétaire du RQD et Responsable du comité de gouvernance, de même que Parise Mongrain, directrice générale, auront le plaisir de vous présenter les modifications apportées, recevoir vos commentaires et répondre à vos questions Cette séance spéciale sera présidée par Sylvain Émard, coprésident.

NOTE : Par son nouveau libellé, l'article 18.1 précise le quorum : Quarante (40) membres individuel·le·s professionnel·le·s ou délégué·e·s des membres corporatifs professionnels, inscrit·e·s au registre des membres, constituent le quorum pour toute assemblée des membres. De plus, ce quorum doit comprendre au moins 25 % de membres individuel·le·s professionnel·le·s et de délégué·e·s des membres corporatifs professionnels.